



Conférence & Atelier

Afin d'inciter à mieux gérer les déchets et à améliorer notre mode de consommation, la commune vous propose, en collaboration avec l'association zéro déchets « **Zéro Waste Switzerland** »,

une conférence sur le thème

pour un mode de vie durable

JEUDI 7 OCTOBRE 2021

de 19h.00 à 20h.30 - Salle Gyvi



ainsi qu'un atelier sur le thème

Cosmétiques, nettoyage et vêtements

JEUDI 4 NOVEMBRE 2021

de 19h.00 à 21h.00 - Salle Gyvi



Un atelier interactif pour les personnes qui souhaitent trouver des solutions durables et respectueuses de l'environnement et adopter un style de vie plus sain.

Inscriptions par téléphone auprès de la mairie au 022 759 15 33

ou directement sur www.zerowasteswitzerland.ch/geneve

nombre de places limité

Agenda

- 04.09 Sortie des jeunes (sur invitation)
- 09.09 Rallye & pique-nique
- 13.09 Théâtre de Carouge

Séances du Conseil municipal 2021

Jusqu'à nouvel avis toutes les séances auront lieu à la salle Gyvi. Les séances sont ouvertes au public.

- 23.09 Séance ordinaire
- 21.10 Séance ordinaire
- 25.11 Séance ordinaire
- 16.12 Séance ordinaire

Environnement

Le recyclage du PET apporte une contribution importante à la préservation des ressources naturelles. Le bénéfice pour l'environnement est particulièrement important lorsque les bouteilles à boissons en PET usagées sont à nouveau transformées en bouteilles à boissons, encore et encore. Pour ce recyclage en circuit fermé, les plus hautes exigences de qualité et de sécurité alimentaire doivent être respectées. Cela commence par la collecte. C'est pourquoi la règle suivante s'applique : seules les bouteilles à boissons en PET transparentes sont acceptées dans la collecte du PET. Les autres bouteilles et emballages en plastique nuisent au recyclage du PET et ne doivent donc en aucun cas être jetés dans la collecte séparée des bouteilles à boissons en PET. Même les petits résidus d'huile, de vinaigre, de produits de nettoyage ou de shampoing posent des problèmes, il en va de même avec les emballages en plastique tels que les films ou les récipients, car ils altèrent et dégradent le processus de recyclage du PET.

Les autres bouteilles en plastique peuvent être retournées gratuitement dans la plupart des commerces de détail (Migros, Coop, etc.).

Tous les autres emballages en plastique doivent être jetés dans les déchets ménagers.

La commune de Gy et PET-Recycling Suisse vous remercient de votre soutien.



